

Directeur(trice) du Service de Gestion et d'Exploitation à mi-temps (H/F)

Organisme recruteur :

Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, 41 allées Jules Guesde CS 61321 31013 Toulouse Cedex 6

Tel: 05 61 14 93 48

http://www.univ-toulouse.fr

Date de prise de fonction : 1^{er} janvier 2022

Catégorie : A

Domaine Fonctionnel : Enseignement supérieur et recherche

Intitulé : Directeur-trice du service de gestion et d'exploitation à mi-temps (H/F)

Description de la fonction :

Le(a) directeur(rice) dirige le service, sous l'autorité du (de la) président(e) de l'UFTMiP.

Il(elle) est garant(e) de la bonne exécution et de la coordination des travaux d'entretien des installations dont il(elle) a la charge.

Il(elle) assure la programmation des opérations d'investissement, leur suivi, leur contrôle et leur mise en œuvre.

Il(elle) traite l'ensemble des sujets techniques et économiques relatifs aux domaines d'interventions du SGE.

Il(elle) prépare le budget initial, les budgets rectificatifs et le compte financier en lien avec le service des affaires financières de l'UFTMiP et l'agence comptable. Il(elle) est responsable de l'exécution budgétaire.

Il(elle) est ordonnateur(trice) des recettes et des dépenses du SGE.

Il(elle) prépare les accords, conventions et autres transactions gérés par le SGE, et en assure le suivi, le contrôle et la mise en œuvre.

Il(elle) manage l'équipe constituée d'environ 30 agents.

Il prépare les ordres du jour du conseil du SGE et garantit la mise en œuvre de ses décisions.

Il(elle) assure le lien avec les services de l'UFTMiP.

Il(elle) s'appuie sur un directeur adjoint.

Missions principales:

Le (la) directeur(trice) du SGE a en charge une équipe d'environ 30 agents afin de couvrir les missions principales du service.

- L'administration, la gestion, la conduite, l'entretien, l'exploitation et le renouvellement :

- Des biens adjacents et charges communes des Etablissements co-contractants et des Etablissements partenaires du complexe scientifique de Rangueil et du Campus Universitaire de l'Arsenal
- Des biens immobiliers affectés à l'UFTMiP au titre du SGE
- Des biens immobiliers des Etablissements co-contractants et des Etablissements partenaires, rétrocédés au SGE car nécessaires ou impactant son activité, - La réalisation d'études prospectives ou préalables à des opérations de développement ou d'extension des réseaux universitaires, des voiries et d'aménagements urbains et paysagers.

Le (la) directeur(trice) s'appuie sur un pôle administratif et financier transversal, intégré au service.

Il(elle) anime le Conseil de gestion du SGE en charge de la gestion du service interétablissements SGE.

Le Conseil se prononce sur l'ensemble des thèmes techniques, financiers et comptables liés à la gestion et l'exploitation du patrimoine mobilier et immobilier confiés au SGE ou commun aux Etablissements co-contractants et partenaires.

Il vote notamment:

- Le budget initial et les budgets rectificatifs du SGE préparés par le(la) directeur(rice) du SGE ;
- Le compte financier ;
- Le suivi et la programmation des opérations d'investissement ;
- La campagne d'emplois du SGE ;
- Le traitement de sujets techniques et économiques stratégiques.

Profil, niveau requis et compétence :

Le profil recherché est celui d'un(e) cadre supérieur(e) expérimenté(e) qui possède :

- des connaissances et une expérience significative du domaine de l'exploitationmaintenance et de la gestion du patrimoine ;
- une connaissance réglementaire des différents domaines d'activité du service ;
- une méthodologie et une expérience de gestion de projets complexes.

Une pratique de l'environnement administratif du secteur public doit lui permettre d'en connaître les règles juridiques, financières et budgétaires. Une connaîssance de secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche sera particulièrement appréciée.

Le(la) candidat(e) devra posséder les qualités requises pour une direction de service : rigueur, esprit de synthèse – capacité à conseiller et à conduire des réflexions prospectives – capacité à rapporter, à déléguer et à arbitrer – disponibilité, écoute, partage et motivation. Il(elle) présentera également les qualités de négociation avec les prestataires, de communication, de présentation et de relation indispensables à la mise en œuvre des partenariats avec les nombreux établissements et institutions partenaires et/ou bénéficiaires des services du SGE.

Description de l'employeur :

L'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées est une structure qui rassemble les principaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Toulouse et sa région.

Il hébergera le Service de gestion et d'exploitation (SGE) à compter du 1^{er} janvier 2022. Le SGE exerce un rôle essentiel dans le fonctionnement et l'exploitation d'un ensemble d'équipements techniques généraux sur les sites du complexe scientifique de Rangueil et du Campus Universitaire de l'Arsenal dont notamment la production et la distribution primaire des énergies (électricité et chauffage), les gestions des eaux (AEP, eaux usées, eaux pluviales), des espaces publics (voiries, espaces verts) et de certains fluides spéciaux (vide, air comprimé).

Ce service a été créé par arrêté du 10 avril 1963 pris par le Recteur de l'Académie de Toulouse, et approuvé le 27 mai 1963 par le ministère chargé de l'enseignement supérieur. Ce service était initialement rattaché à l'Université de Toulouse.

Lors de la consécration des chancelleries d'universités aux termes du décret n°71-1105 du 30 décembre 1971, le SGE a été intégré au sein des services de la Chancellerie des Universités de Toulouse, sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur, par délibération du Conseil d'administration de la Chancellerie de Toulouse du 3 juillet 1972.

Le décret n°2019-1600, modifié par le décret n°2020-1693 du 23 décembre 2020, ayant prévu la suppression de la Chancellerie des Universités de Toulouse au 1^{er} janvier 2022, le SGE est transféré à l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, sous forme d'un service commun à plusieurs établissements conformément à l'article L714-2 du code de l'éducation.

Le SGE, en qualité de service inter-établissements, exerce un rôle de prestataire de services en termes technique, administratif et financier. Il traite avec cohérence et transparence de l'ensemble des missions qui lui sont confiées liées à la gestion du patrimoine commun des établissements publics composant son champ d'action déterminé par un périmètre d'intervention et un domaine d'activité.

Conditions particulières d'exercice :

Ce poste correspond à un mi-temps (quotité 0,5).

Le poste est ouvert aux fonctionnaires de catégorie A par voie de mise à disposition (d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un établissement public). Le poste est ouvert également aux contractuels.

Dans le cadre de ses fonctions, le (la) directeur(trice) pourra être amené(e) à réaliser des astreintes.

Personne à contacter pour toute question :

Madame Béatrice QUEULIN - Responsable des Ressources Humaines - <u>candidature@univ-toulouse.fr</u>

Candidatures:

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV doivent parvenir par la voie hiérarchique (dans le cas d'une mise à disposition) dans un délai de 4 semaines à compter de la publication du présent avis et <u>au plus tard le 25/11/2021</u>.

Α

Monsieur Le Président de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, par mail à l'adresse suivante :

candidature@univ-toulouse.fr

Des entretiens sont prévus le 1^{er} décembre à 14h dans les locaux de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.